

Le Relais des Bout 'Choux



RAM

Intercommunal de Cour Cheverny

**PARENTS**

**ENFANTS**

**ASSISTANTS MATERNELS**

*Cour-Cheverny - Cellettes - Cormeray – Cheverny – Chitenay*

## NOVEMBRE 2016

**Relais Assistant(s) Maternel(le)  
Intercommunal de Cour-Cheverny**

[ram.ccheverny@orange.fr](mailto:ram.ccheverny@orange.fr)

06 82 83 20 93

Contact : Nathalie Herviou

### Adresse postale :

RAM  
Mairie de Cour-Cheverny  
1 place de la République  
41700 COUR-CHEVERNY

### Permanences :

2 rue Descuves  
COUR-CHEVERNY



Salle du Ram de Cour-Cheverny



Salle de Chitenay

### *Quelques nouveautés pour cette année scolaire...*

*Il en était question depuis longtemps... le règlement intérieur du RAM a été validé par le Conseil Municipal de Cour-Cheverny. Ce document a été réalisé en accord avec l'ensemble des représentants des cinq communes adhérentes. Quelques assistantes maternelles volontaires ont été associées pour un avis consultatif ; je les remercie. Le règlement est consultable sur le site Internet des mairies. Il est remis à chaque utilisateur des temps d'accueil collectifs.*

*Jusqu'à maintenant, trois matinées d'éveil étaient proposées chaque semaine sur le temps scolaire. Afin de limiter le nombre de participants par séance et de poursuivre l'accueil de tous les professionnels volontaires, une quatrième séance est désormais possible le lundi matin, à Cour-Cheverny pour le moment, selon un planning établi par l'animatrice en fonction de la demande.*

*Pour la 4<sup>ème</sup> édition de Famil'ô Ram, un petit groupe de professionnelles a d'ores et déjà commencé à travailler sur le programme de la matinée. Une nouveauté est à noter pour 2017 puisque les enfants seront invités à se costumer et à défiler dans la cour de l'école accompagnés de leurs parents et / ou leur assistante maternelle. Le thème des animaux a été retenu. Les pompiers seront présents pour une action d'information sur les gestes de premiers secours chez le nourrisson et le jeune enfant. La manifestation se déroulera dans les locaux de l'école de Cormeray. Des informations complémentaires seront communiquées lors des temps d'accueil ou en appelant le RAM aux horaires de permanence.*

*Vous avez reçu courant septembre un questionnaire de mise à jour de vos disponibilités à me retourner pour actualisation du fichier RAM et afin que je puisse avoir connaissance des places disponibles sur le territoire du RAM. Un grand nombre d'imprimés m'a été retourné et je vous en remercie. Je suis toujours intéressée pour recevoir ceux qui ne m'ont pas été renvoyés même si vous n'avez actuellement pas de disponibilités. Il me serait utile, dans ce cas, de savoir à quelle période vous allez avoir des places à se libérer.*

*Je vous souhaite une belle fin d'année 2016.*

*Nathalie HERVIOU, Responsable du RAM*

## QUELQUES DATES A RETENIR...

### NOVEMBRE

<b>Vendredi 25</b> <i>Gpe 1 : 9h-10h15                  Gpe 2 : 10h30-11h45</i>	<b>Atelier motricité et temps d'échanges</b> avec Cédric Yvon, psychomotricien	<i>Gymnase des Etangs                  Frileux à Chitenay</i>
<b>Samedi 26</b> matin	<b>JOURNEE DEPARTEMENTALE DES ASSISTANTS MATERNELS</b> Conférence sur le « lien assistants maternels – enfant(s) » <b>9h15 – 9h45 : Pot d'accueil / 10h – 12h : Conférence / 12h - 14h repas partagé</b>	<i>Espace Quinière à Blois</i>



### DECEMBRE

<b>Vendredi 9</b> à 10h	<b>Spectacle « Le Père Noël a un gros rhume »</b> - Cie Roule Caillou	<i>Salle des fêtes de                  Cormery</i>
<b>Mardi 13</b> <i>Gpe 1 : 9h30-10h30                  Gpe 2 : 10h30-11h30</i>	<b>Animation Jeux Petite Enfance</b> Un espace bébé sera installé pendant que les plus grands pourront découvrir de nouveaux jeux	<i>Centre social                  La Chrysalide                  13 rue des écoles Vineuil</i>
<b>Jeudi 15</b> De 19h à 20h30	<b>Temps d'échanges autour de la profession d'assistant maternel</b> avec Justine Cordier, psychologue	<i>Ram de Cour-Cheverny</i>

*D'autres animations ou sorties pourront être ajoutées ; l'information se fera alors par affichage au RAM.*

**RAPPEL : L'inscription aux activités, spectacles et sorties est obligatoire et possible dans la limite des places disponibles.**

*Des matinées d'éveil supplémentaires sont proposées le lundi matin à Cour-Cheverny.  
 Inscription auprès de l'animatrice selon un planning établi.*

	Les enfants pourront, après le spectacle de fin d'année, remettre leur lettre au Père Noël (espérons qu'il sera moins enrhumé que celui du spectacle !!). Sa réponse leur sera remise la semaine suivante au RAM.	
---	--	---

## INFORMATIONS PARENTS

<b>Samedi 3</b> <b>décembre</b> <i>de 10h à 11h30</i>	<b>Accueil Parents / Enfants - Espace bébés – ateliers motricité et jeux petite enfance</b> en présence de Cédric Yvon, psychomotricien <i>Cette date est ajoutée afin de pouvoir répondre à toutes les demandes d'inscription qui nous sont parvenues pour le 19 novembre.                  Ce temps de rencontre ayant connu un grand succès, nous n'avions pas pu accueillir tous les parents intéressés.</i>	<i>Gymnase des Etangs                  Frileux à Chitenay</i>
---	---	---

## Formation continue

La formation « <b>Droits et devoirs dans l'exercice de son métier</b> » qui avait été sollicitée est programmée les <b>samedis 21 janvier – 4 février – 4 mars à Vineuil</b> . Renseignements et inscriptions auprès de Virginie Evrard de l'IFCAS au 02 38 55 11 77.  <p style="text-align: center;"><u>RAPPEL :</u></p> <i>Lorsque vous êtes en formation, vous percevez une allocation de formation de 3.48 € net de l'heure. Vous êtes également indemnisés pour les frais de repas ainsi que pour les frais kilométriques à hauteur de 12 € par repas et de 0.211 € par kilomètre (dans la limite de 200 km par jour de formation).</i> Vous pouvez aussi consulter le catalogue en ligne à l'adresse suivante : <a href="http://www.iperia.eu/content/assistant-maternel">http://www.iperia.eu/content/assistant-maternel</a> ou demander le catalogue auprès du RAM.	<p style="text-align: center; color: #C00000;"><b>DROITS ET DEVOIRS DANS L'EXERCICE DE SON MÉTIER</b>                  20 heures / réf. MIDDM</p> <p><b>OBJECTIFS</b>                  Cerner les limites professionnelles de sa fonction.                  Faire référence aux documents légaux et administratifs appropriés.</p> <p><b>POINTS CLÉS</b>                  Utiliser la convention collective (contrat de travail, grille de salaire, classification des emplois, rupture de contrat) et les relais d'informations existants.                  Connaître les différentes modalités de paiement (CESU...).                  Communiquer sur ses missions, son organisation, ses compétences et ses techniques.</p>
---	---

Les règles relatives au temps de travail applicables aux assistants maternels comportent des spécificités.

➤ **Durée normale**

La durée normale d'accueil d'un enfant est fixée à 45 heures par semaine.

➤ **Durée maximale**

La durée de travail ne peut pas dépasser 2 250 heures par an (heures supplémentaires comprises).

L'assistante maternelle ne peut pas être employée plus de 6 jours de suite.

➤ **Règles de l'accueil journalier**

L'accueil journalier s'effectue selon les règles suivantes :

- La durée habituelle de la journée d'accueil est de 9 heures.
- L'accueil journalier commence à l'heure prévue au contrat et finit à l'heure de départ de l'enfant avec l'un de ses parents.
- L'assistante maternelle bénéficie d'un repos quotidien de 11 heures de suite minimum.
- L'assistante maternelle bénéficie d'un repos hebdomadaire d'au moins 24 heures.
- Ce jour est précisé au contrat. Il est donné de préférence le dimanche. Toutefois, un autre jour peut être choisi par accord entre l'employeur et l'assistante maternelle.
- Lorsque l'assistante maternelle a plusieurs employeurs, le jour de repos est le même pour tous les employeurs.

Plus de détails sur les sites Internet suivants ou auprès du RAM. <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F838> et <http://occitanie.direccte.gouv.fr/Guides-juridiques-Assistants-maternels>

## **Pour compléter nos connaissances sur le développement psychomoteur...**

Cela fait plusieurs années maintenant qu'un professionnel, psychomotricien, intervient au RAM auprès des assistants maternels ou des parents. L'observation des bébés et des jeunes enfants nous permet tous les jours de constater avec plaisir toutes les ressources dont ils disposent et à quel point ils les utilisent bien lorsqu'ils ont acquis suffisamment de confiance en eux.

Je vous invite à visionner encore et encore le petit film « Le monde caché des bébés » dont je vous indique le lien ci-après : <https://vimeo.com/9490665>

Cédric et moi-même serions ravis d'avoir vos commentaires et observations suite au visionnage de cette petite séquence. Nous sommes à votre disposition pour en discuter avec vous lors d'une prochaine séance.

De plus, je dispose du film qui avait été projeté et commenté par Fanny Prouvé lorsque nous avons commencé à nous intéresser au sujet. Cédric Yvon a eu l'occasion de le présenter également à plusieurs groupes de parents. Ce support vidéo, axé sur la période de la naissance aux premiers pas, complète parfaitement le film indiqué ci-dessus. Si vous n'avez pas encore eu l'occasion de le visionner, il suffit de constituer un petit groupe et de m'en faire la demande pour le programmer à un moment qui vous convient.

Je dispose également de plusieurs articles sur ce thème qu'il vous est possible d'emprunter.

**C'est au sol que l'enfant prépare la marche et tout son développement moteur**

allongé au sol   se mettre sur le côté   se soulever   se mettre à quatre pattes   se mettre à genoux   se redresser   se tenir debout

**La qualité de ses appuis et de son équilibre pour se redresser influencera sa motricité tout au long de sa vie.**

Les psychomotriciennes du CAMSP de l'hôpital Clocheville avec le soutien des médecins et kinésithérapeutes du CAMSP

Realisation : direction de la communication - Impression : CRH - février

Extrait de  
l'affiche CHRU  
hôpitaux de  
Tours  
sur les risques  
liés à l'utilisation  
du trotteur.

## La télévision et la future vie sociale des enfants

Une équipe canadienne s'est intéressée au lien pouvant exister entre l'usage de la télévision à l'âge de 2 ans et les compétences sociales des enfants dix ans plus tard [1].

Près de 2000 jeunes d'une douzaine d'années, ayant regardé la télévision de façon régulière à l'âge de 2 ans, ont ainsi été invités à s'auto-évaluer pour cette étude, et les chercheurs ont pris en compte les éléments qui pourraient influencer l'analyse des résultats : le comportement de l'enfant, ses capacités cognitives et le niveau socio-éducatif de la famille. Ils ont démontré que chaque tranche de 53 minutes de télévision quotidiennement, à l'âge de 29 mois, est liée à une augmentation de



© Artur Gohar/Fotolia.com

11 % du risque d'intimidation par les autres élèves, une fois en classe de sixième.

Pour ces enfants, la sociabilisation est plus difficile. Les interactions familiales, « premier véhicule de la socialisation et de l'intelligence émotionnelle », sont diminuées, le développement des

fonctions cérébrales permettant la régulation des compétences sociales est réduit, ainsi que le contact visuel avec les autres, qui est primordial dans le développement des interactions sociales. Pour favoriser un développement harmonieux du jeune enfant, il est donc essentiel de limiter l'exposition aux écrans et de sensibiliser les parents aux effets néfastes de ceux-ci pour leur progéniture. ▶

E.B.

[1] Watt E, Fitzpatrick C, Derevensky JL, Pagani LS. Too Much Television? Prospective Associations Between Early Childhood Televisioning and Later Self-reports of Victimization by Sixth Grade Classmates. Journal of Developmental & Behavioral Pediatrics. 2015;36(6):426-33. [http://journals.lww.com/jrnldb/Abstract/2015/07000/Too\\_Much\\_Television\\_\\_Prospective\\_Associations.4.aspx](http://journals.lww.com/jrnldb/Abstract/2015/07000/Too_Much_Television__Prospective_Associations.4.aspx)

Métiers de la petite enfance

• n° 224-225 • août-septembre 2015 •

Voici les dessins d'enfants qui regardent la TV au maximum 60 minutes par jour:



Dessins enfants TV moins de 60 minutes par jour © Peter Winterstein : Macht Fernseh dumm?

Voici les dessins d'enfants qui regardent la TV plus de 3h par jour:



Dessins enfants TV plus de 3 h par jour © Peter Winterstein : Macht Fernseh dumm?

### Horaires d'ouverture du RAM

Des permanences sur RDV : Parents – Assistant(e)s Maternel(le)s		Cour-Cheverny 2 rue Descuves  Des rendez-vous peuvent être programmés, en dehors de ces créneaux horaires, sur demande.	Des Temps d'Accueil Collectifs : Assistant(e)s Maternel(le)s / Enfants		
Lundi	9h00 – 12h45 / 13h15 – 17h30			En période scolaire	
Mardi	13h15 – 17h30	Mardi		9h30 – 11h30	Cour-Cheverny 2 rue Descuves
Mercredi	9h00 – 12h45	Jeudi		9h30 – 11h30	Chitenay Salle intercommunale des Etangs frileux (près de l'école de cirque)
Jeudi	13h15 – 18h00	Vendredi			
Vendredi	13h15 – 15h00				

**Le service sera fermé au public durant les vacances de Noël**

Reprise des temps d'accueil collectifs à Cour-Cheverny le **mardi 3 janvier 2017**

